



31 janvier 2025

Retour sur les événements récents

Chers collègues,

Nous sommes toujours en janvier– il est encore temps de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025. Nous vous souhaitons le meilleur. Que cette année soit mémorable dans tous les domaines de votre vie et qu'elle soit celle de la réalisation de vos rêves. Qu'elle soit aussi une année d'attention et de soutien, de solidarité au cœur du travail et de meilleures relations professionnelles.

L'année a commencé par la poursuite des traditions, un mélange du meilleur du monde d'avant et du meilleur du monde à venir. La fin de ce mois de janvier nous amène plutôt à souhaiter que le « meilleur reste à venir », avec les récentes décisions et les événements qui se déroulent et qui créent tant d'anxiété parmi nous. Au moment où nous écrivons cette communication, nous sommes en train d'évaluer l'impact des décisions de la nouvelle administration américaine sur le personnel et nous vous informerons plus en détail.

Nous souhaitons également exprimer notre solidarité avec les collègues de la République démocratique du Congo et avec tous les collègues, leurs familles et leurs proches qui continuent d'être directement touchés par les conflits armés.

Nous avons commencé le mois de janvier avec la célébration de la « galette des rois » au siège et d'autres événements dans les régions. Le Comité du Syndicat du personnel tient à vous remercier d'être venus nombreux aux événements prévus et nous avons été heureux de partager de bons moments ensemble.

Nous tenons à souligner que le Syndicat, c'est vous et que nous ne sommes rien sans votre soutien et votre approbation. Nous sommes forts de tous nos membres et chaque bataille est menée au nom de tous.

Dans le droit fil de ce qui précède, le Syndicat du personnel se réjouira de vous voir nombreux, en personne ou virtuellement, lors de la première session de son assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 20 février.

Passons maintenant aux points de l'ordre du jour des négociations abordés au cours de ce mois.....

Nous avons bien progressé vers la finalisation des négociations qui étaient à l'ordre du jour depuis un certain temps et nous espérons pouvoir voir bientôt la publication de nouvelles IGDS sur l'emploi des personnes handicapées, sur la santé et la sécurité au travail et sur le fonctionnement du comité d'indemnisation.

Nous avons également convenu d'un mécanisme pour soutenir la réaffectation des collègues à la fin de leur projet, dans le cadre de nos négociations globales sur l'alignement des contrats et la politique contractuelle, en examinant la situation de nos collègues dont le contrat est financé par DC en particulier.

À la fin de l'année dernière, comme nous l'avons fait savoir par l'intermédiaire de nos représentants, nous nous sommes mis d'accord sur deux nouvelles IGDS, relatives à la mobilité et à l'évolution de carrière, qui devraient être publiés dès que possible, à l'issue d'une négociation longue et intensive fondée sur un intérêt commun identifié. Les réactions immédiates des membres du personnel lors de la réunion publique organisée par l'administration montrent que la mobilité est une priorité dans l'agenda et dans l'esprit des membres du personnel.

Nous attendons avec impatience la transparence sur le processus de publication de ces nouvelles politiques apportant des changements importants qui affectent nos parcours professionnels.

Modalités de travail flexibles

Après 18 mois de mise en œuvre de la politique relative aux modalités de travail flexibles (FWA), un examen sera effectué afin de contrôler, de réviser et d'évaluer les conditions et la mise en œuvre de la politique et tout impact conséquent sur les méthodes de travail et l'utilisation de l'espace de bureau. Le suivi n'a pas pour but de remettre en question la politique et ses principes, mais il cherchera à analyser les données sur l'utilisation du FWA et à traiter toute incohérence dans la mise en œuvre de la politique. Le Syndicat du personnel attend avec impatience les prochaines consultations !

La dernière enquête auprès du personnel, lancée par l'administration, a révélé que 82 % des personnes interrogées estiment que « la politique en matière de FWA a eu un impact positif sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en leur permettant de mieux gérer leurs responsabilités personnelles et professionnelles ».

Pour que votre Syndicat soit en mesure de répondre à vos préoccupations, nous vous invitons à continuer à nous faire part de vos commentaires sur la politique et sa mise en œuvre, par l'intermédiaire de vos représentants syndicaux ou des membres du groupe de travail sur la diversité, l'égalité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ce groupe de travail défend notamment le droit à un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée pour l'ensemble du personnel.

Restez informé. Restez engagé. Le Syndicat du personnel s'engage à assurer une communication claire sur les politiques qui ont un impact sur notre communauté de travail.

Nous demandons constamment à l'administration de mieux nous consulter et de mieux communiquer, que ce soit dans le cadre du processus d'élaboration de nouvelles politiques sur les excolls, ou pour répondre à la grande déception exprimée par les collègues dans les résultats récemment publiés de l'enquête de l'OIT auprès du personnel.

Afrique

Lors de la réunion publique organisée le 23 janvier 2025 par le directeur régional pour l'Afrique, le Syndicat a pris part aux discussions et a porté un certain nombre de préoccupations stratégiques à l'attention de la direction.

L'un des principaux points soulevés concernait la nécessité d'une convention collective pour les agents locaux en Afrique. L'absence d'un cadre spécifique limite le développement professionnel du personnel recruté localement. Le Syndicat insiste sur le fait qu'une telle convention doit être mise en place d'ici le 1er mars 2025, faute de quoi des mesures telles que le retrait des panels de recrutement seront envisagées. D'autres questions clés ont également été abordées, notamment la mobilité, la formation des nouvelles recrues, les retards administratifs, les conditions de travail des conducteurs et l'harmonisation des grades. Toutes ces questions doivent être prises en compte pour améliorer les conditions de travail et optimiser la gestion des ressources humaines.

La situation sécuritaire à Kinshasa reste particulièrement préoccupante. Depuis le 27 janvier, la ville connaît des violences liées à l'invasion de Goma par la rébellion du M23, qui ont conduit à des attaques contre les agences de l'ONU et les ambassades. Grâce aux mesures proactives prises par la direction du Bureau de l'OIT à Kinshasa, le personnel a été placé en télétravail pour garantir sa sécurité et des dispositions supplémentaires sont actuellement à l'étude pour répondre à cette situation exceptionnelle.

Enfin, vous avez une histoire de solidarité sur le lieu de travail, une expérience édifiante ou une opinion qui donne à réfléchir ? Que vous écriviez avec humour, rime, esprit ou cœur, partagez-le sur notre blog afin d'inspirer et d'amplifier la voix du Syndicat du personnel. Nous attendons avec impatience vos commentaires.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire ce bulletin et nous nous réjouissons d'un mois de février lumineux et positif
